

Sujet : [INTERNET] Consultation du public - Exploitation d'une ISDI - Souraide

De : <[REDACTED]>

Date : 19/10/2023 15:50

Pour : <pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr>

Bonjour,

La gestion des déchets du BTP, principalement de ceux désignés comme inertes, pose depuis plusieurs années un réel problème sur le territoire de l'agglomération Pays Basque. Afin d'assurer un maillage complet du territoire, le nombre d'installations type ISDI pour la valorisation et/ou l'élimination des déchets inertes est insuffisant notamment pour le secteur du Labourd (la Côte basque étant la principale source de production d'inertes).

Si la filière de valorisation existe et répond globalement aux besoins (à travers des plateformes de transit et de recyclage), le manque d'exutoire est criant pour l'élimination par stockage définitif des matériaux inertes non valorisables (en particulier les terres argileuses très présentes sur le territoire). Les conséquences de ce manque sont économiques et environnementales, à savoir des filières d'élimination éloignées (vers la Navarre, le Béarn et les Landes) des sources de production, et la résurgence de filières parallèles parfois illicites (« décharges sauvages » -remblais sans autorisations ni contrôles).

Cette nouvelle ISDI à Souraide permettrait de disposer d'un nouvel exutoire autorisé et contrôlé assurant une traçabilité des déchets conformément à la réglementation (tant pour le producteur que pour le transporteur). Son emplacement en zone rétro-littorale, accessible directement par une route départementale, permettrait de desservir le littoral (d'Hendaye à Tarnos) ainsi que l'intérieur (de Briscous à Ossès en passant par Hasparren et Cambo).

L'aménagement du territoire (promotion immobilière, routes, parkings, rénovation centre-bourg...) par les pouvoirs publics et les acteurs privés entraîne la production d'importants volumes de déchets inertes (plusieurs centaines de milliers de m³/an). Le manque ou l'absence de filière d'évacuation pourrait à terme entraîner une situation de blocage. L'ouverture de l'ISDI de Souraide, avec un volume de 800 000 m³, réduirait les risques et améliorerait pour plusieurs années une situation actuellement tendue sur le territoire.

La proximité d'une carrière, à 200 mètres, offre la possibilité de réaliser du double-fret (déchargement d'inertes à l'ISDI et rechargement de matériaux de carrière). Ce double-fret est économiquement intéressant tout en réduisant le trafic routier et la pollution.

En conclusion, **l'ouverture d'une nouvelle ISDI à Souraide va dans le sens de l'intérêt général et viendra combler, pour partie, un besoin des différents acteurs du BTP** que nous sommes (terrassiers, transporteurs, artisans...).

Entreprise ANCRAGE – 15 salariés.

Bien cordialement,

Important ! Veuillez noter notre changement d'adresse :
474, Lan Eremuko Bidea - ZAC Duboscoa 2 - 64990 Villefranque



FONDATIIONS SPÉCIALES

PAUL CASTILLON

[REDACTED]
474, Lan Eremuko Bidea • ZAC Duboscoa 2 • 64990 Villefranque

www.ancrage-btp.fr

 N'imprimez cet e-mail et les documents joints que si nécessaire